

République Française  
Département du BAS-RHIN  
**COMMUNE DE SILTZHEIM**

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 23 mars 2016  
à 18h00 en salle du conseil de la mairie de SILTZHEIM**

**Convocation en date du 21 mars 2016**

*-PROCÉDURE DE CONVOCATION EN URGENGE ARTICLE L.2121-11 DU CGCT-*

➤ **PRÉSENTS :**

-Maire et Président de Séance: M. SCHMITT Sébastien.

-Adjoint au Maire : M. WERGNET Bertrand, M. MULLER Victor, Mme SCHORP Suzanne, M. STEIN Richard.

-Conseillers Municipaux : Mmes ALBRECHT Frédérique, DIEFFENTHALER Véréne, GREFF Hildegarde, LOBERMAYER Séverine, MM. FISCHER Stéphane, KISTNER Yves, SCHISLER Jean-Luc.

➤ **ABSENTS EXCUSÉS :** /.

➤ **ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIRS :**

-M. SCHMITT Roland à Mme SCHORP Suzanne.

➤ **ABSENTS NON EXCUSÉS :**

-Mme GAMBS Valérie,

-Mme JEANNOT Rachel.

Membres en exercice: **15** Membres présents : **12** Membres absents : **3** Pouvoirs : **1**

**ORDRE DU JOUR**

1-Projets 2016 : demandes de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2016.

2-Projets 2016 : demandes de subventions au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des communes et de leurs groupements pour l'année 2016.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum étant atteint avec la majorité des membres en exercice présents, **M. le Maire déclare la séance du Conseil Municipal ouverte à 18h00.**

**APPROBATION DU CARACTÈRE URGENT DE LA CONVOCATION**

*M. le Maire expose à l'assemblée délibérante qu'il a convoquée celle-ci en urgence au vu des délais restreints restants à la collectivité pour déposer les dossiers de demandes de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la nouvelle Dotation de Soutien à l'Investissement mis en place par l'État (échéances respectivement au 31 mars et 19 avril prochains).*

**VU** l'exposé de M. le Maire ;

**VU** l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Le Conseil Municipal,**

- À l'unanimité :

**APPROUVE** le caractère urgent de cette séance et valide le recours à la procédure exposée à l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (délai de convocation du Conseil Municipal réduit à un jour franc) pour les deux points portés à l'ordre du jour.

**ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Le Conseil Municipal,**

- À l'unanimité :
- Mme SCHORP Suzanne ne participant pas au vote,

**DÉSIGNE** Mme SCHORP Suzanne comme secrétaire de séance.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE (SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2016).**

M. le Maire soumet le compte rendu à l'approbation du Conseil Municipal :

**Le Conseil Municipal,**

- À l'unanimité :

**APPROUVE** le compte rendu de la séance du 24 février 2016.

**1-PROJETS 2016 : DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) POUR L'ANNEE 2016.**

*M. WERGUET Bertrand, Adjoint délégué aux Finances, expose à l'assemblée délibérante que certains projets d'investissement de la collectivité peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2334-33 ;

**VU** la lettre circulaire préfectorale du 21 décembre 2015 relative à la programmation 2016 de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ;

**VU** les projets d'investissement évoqués en commission des finances et des travaux pour l'exercice comptable 2016 ;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs projets programmés pour l'exercice 2016 sont éligibles à une participation financière de l'État au titre de la DETR : création d'un nouveau local pour la bibliothèque municipale, pose d'une nouvelle toiture aux ateliers municipaux ainsi que la sécurisation de la voirie et mise en accessibilité piétonne des rues de Zetting, du Moulin et des Champs (lot n°1, voirie tranche 2016) ;

**CONSIDÉRANT** le caractère urgent de la dépose de dossiers de subvention auprès des services préfectoraux (échéance au 31 mars 2016) ;

**Le Conseil Municipal,**

- À l'unanimité :

**DÉCIDE** d'adopter pour ces projets communaux, l'ordre de priorité suivant :

1. sécurisation de la voirie et mise en accessibilité piétonne des rues de Zetting, du Moulin et des Champs (lot n°1, voirie tranche 2016),
2. nouveau local pour la bibliothèque municipale,
3. pose d'une nouvelle toiture aux ateliers municipaux.

**SOLLICITE** pour ces trois opérations, l'aide de de l'État au titre de l'enveloppe 2016 de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

**VALIDE** la reprise à la section d'investissement du Budget Primitif 2016 de la collectivité des opérations suivantes :

- sécurisation de la voirie et mise en accessibilité piétonne des rues de Zetting, du Moulin et des Champs (lot n°1, voirie tranche 2016),
- nouveau local pour la bibliothèque municipale,
- pose d'une nouvelle toiture aux ateliers municipaux.

**VALIDE** les plans de financement prévisionnels afférents à chacun de ces projets, tels qu'exposés ci-dessous et convient que la commune couvrira les dépenses restant à sa charge, déduction faite des subventions pouvant être accordées par les différents institutionnels approchés.

❖ **PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL PROJET N°1 :**

**Objet de l'opération :** sécurisation de la voirie et accessibilité piétonne des rues de Zetting, du Moulin et des Champs (lot n°1 voirie, tranche 2016).

**Coût HT de l'opération :** 126 059,11 €.

FINANCEMENT	MONTANT HT	TAUX
Union Européenne	-	-
<b>Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux</b>	<b>31 514,78 €</b>	<b>25 %</b>
Soutien investissement local (État)	18 908,87 €	15 %
Région	-	-
Département	25 211,82 €	20 %
Autres financements publics (CA Sarreguemines)	25 211,82 €	20 %
<b>SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES</b>	<b>100 847,29 €</b>	<b>80 %</b>
<b>Participation de la collectivité :</b>	<b>25 211,82 €</b>	<b>20 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>126 059,11 €</b>	<b>100 %</b>

❖ **PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL PROJET N°2 :**

**Objet de l'opération :** création d'un nouveau local pour la bibliothèque municipale (tranche 2016).

**Coût HT de l'opération :** 10 171,41 €.

FINANCEMENT	MONTANT HT	TAUX
Union Européenne	-	-
<b>Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux</b>	<b>8 137,13 €</b>	<b>80 %</b>
Soutien investissement local (État)	-	-
Région	-	-
Département	-	-
Autres financements publics (CA Sarreguemines)	-	-
<b>SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES</b>	<b>8 137,13 €</b>	<b>80 %</b>
<b>Participation du demandeur :</b>	<b>2 034,28 €</b>	<b>20 %</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 171,41 €</b>	<b>100 %</b>
----------------------	--------------------	--------------

❖ **PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL PROJET N°3 :**

**Objet de l'opération :** nouvelle toiture pour les ateliers municipaux.

**Coût HT de l'opération :** 10 462,57 €.

FINANCEMENT	MONTANT HT	TAUX
Union Européenne	-	-
<b>Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux</b>	<b>4 185,03 €</b>	<b>40 %</b>
Soutien investissement local (État)	4 185,03 €	40 %
Région	-	-
Département	-	-
Autres financements publics (CA Sarreguemines)	-	-
<b>SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES</b>	<b>8 370,06 €</b>	<b>80 %</b>
<b>Participation du demandeur :</b>	<b>2 092,51 €</b>	<b>20 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 462,57 €</b>	<b>100 %</b>

**DONNE** tout pouvoir à M. le Maire pour signer tout document relatif à ces trois demandes de subventions.

**2-PROJETS 2016 : DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES ET DE LEURS GROUPEMENTS POUR L'ANNEE 2016.**

*M. WERGUET Bertrand, Adjoint délégué aux Finances, expose à l'assemblée délibérante que certains projets d'investissement de la collectivité peuvent bénéficier du soutien financier de l'État via la nouvelle Dotation de Soutien à l'Investissement des communes et de leurs groupements. Ce dispositif d'appui financier est issu de la Loi de Finances 2016 et découle des engagements pris par le gouvernement à l'issue du Comité Interministériel aux Ruralités de Vesoul qui s'est tenu le 14 septembre 2015.*

**VU** la Loi de Finances 2016 et notamment son article 159 ;

**VU** la lettre circulaire préfectorale du 02 mars 2016 relative à la mise en place d'un dispositif d'appui à l'investissement local ;

**VU** les projets d'investissement évoqués en commission des finances et des travaux pour l'exercice comptable 2016 ;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs projets programmés pour l'exercice 2016 sont éligibles à une participation financière de l'État au titre du dispositif d'appui à l'investissement local : pose d'une nouvelle toiture aux ateliers municipaux ainsi que la sécurisation de la voirie et mise en accessibilité piétonne des rues de Zetting, du Moulin et des Champs (lot n°1, voirie tranche 2016) ;

**CONSIDÉRANT** le caractère urgent de la dépose de dossiers de subvention auprès des services préfectoraux (échéance au 19 avril pour le premier appel à projets) ;

**Le Conseil Municipal,**

➤ **À l'unanimité :**

**DÉCIDE** d'adopter pour ces projets communaux, l'ordre de priorité suivant :

1. sécurisation de la voirie et mise en accessibilité piétonne des rues de Zetting, du Moulin et des Champs (lot n°1, voirie tranche 2016),
2. pose d'une nouvelle toiture aux ateliers municipaux.

**SOLLICITE** pour ces deux opérations, l'aide de de l'État au titre du dispositif d'appui à l'investissement local nouvellement créé.

**VALIDE** la reprise à la section d'investissement du Budget Primitif 2016 de la collectivité des opérations suivantes :

- sécurisation de la voirie et mise en accessibilité piétonne des rues de Zetting, du Moulin et des Champs (lot n°1, voirie tranche 2016),
- pose d'une nouvelle toiture aux ateliers municipaux.

**PRÉCISE** que ces deux dossiers ont aussi fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DCM n°2016-013).

**VALIDE** les plans de financement prévisionnels afférents à chacun de ces projets, tels qu'exposés ci-dessous et convient que la commune couvrira les dépenses restant à sa charge, déduction faite des subventions pouvant être accordées par les différents institutionnels approchés.

❖ **PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL PROJET N°1 :**

**Objet de l'opération :** sécurisation de la voirie et accessibilité piétonne des rues de Zetting, du Moulin et des Champs (lot n°1 voirie, tranche 2016).

**Coût HT de l'opération :** 126 059,11 €.

FINANCEMENT	MONTANT HT	TAUX
Union Européenne	-	-
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	31 514,78 €	25 %
<b>Soutien à l'investissement local (État)</b>	<b>18 908,87 €</b>	<b>15 %</b>
Région	-	-
Département	25 211,82 €	20 %
Autres financements publics (CA Sarreguemines)	25 211,82 €	20 %
<b>SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES</b>	<b>100 847,29 €</b>	<b>80 %</b>
<b>Participation de la collectivité :</b>	<b>25 211,82 €</b>	<b>20 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>126 059,11 €</b>	<b>100 %</b>

❖ **PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL PROJET N°2 :**

**Objet de l'opération :** nouvelle toiture pour les ateliers municipaux.

**Coût HT de l'opération :** 10 462,57 €.

FINANCEMENT	MONTANT HT	TAUX
Union Européenne	-	-
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	4 185,03 €	40 %
<b>Soutien à l'investissement local (État)</b>	<b>4 185,03 €</b>	<b>40 %</b>
Région	-	-
Département	-	-
Autres financements publics (CA Sarreguemines)	-	-
<b>SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES</b>	<b>8 370,06 €</b>	<b>80 %</b>
<b>Participation du demandeur :</b>	<b>2 092,51 €</b>	<b>20 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 462,57 €</b>	<b>100 %</b>

**DONNE** tout pouvoir à M. le Maire pour signer tout document relatif à ces deux demandes de subventions.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire procède à la levée de la séance à 18h30.

<p>Compte rendu sommaire affiché en mairie le</p> <p><b>24 mars 2016</b></p>	<p>Compte rendu sommaire affiché en mairie jusqu'au</p> <p><b>23 avril 2016</b></p>	<p>Pour extrait conforme à l'original</p> <p>Le Maire, Sébastien SCHMITT</p> <p>Certifiée exécutoire, Compte tenu de la publication et de la transmission au représentant de l'État, SILTZHEIM, le 24 mars 2016.</p> 
--	---	--